

Italie

Croisières fluviales en bateau péniche en Italie

L'Italie possède un grand nombre de voies d'eau qui sont navigables et accessibles pour les séjours de croisières fluviales en bateau péniche.

Vous pouvez naviguer librement sur les lagunes et découvrir des endroits comme Venise et Murano. Traverser Venise pour passer en dessous des fameux ponts et vivre une expérience inoubliable.

Non seulement les voies d'eau en Italie ont beaucoup de charme avec leur 60.000 hectares en plein coeur de la nature mais également grâce à son histoire et à sa culture. Vous serez charmés et excités afin d'explorer et de découvrir tout ce que cettre croisière fluviale en bateau péniche vous permettra de voir. Naviguez sur les fleuves Po et Brenta et visitez les villas qui se trouvent sur leurs rives, comme la Villa Malcontera, Villa Gardenjigo, Villa Wildmann Rezzonice, etc...

Au cours de votre croisière vous aurez la possibilité de découvrir la gastronimie Italienne en visitant différents petits restaurants ayant d'excellentes spécialités de poissons et de crustacés.
Une croisière fluviale en bateau péniche sur le réseau fluvial Italien pourrait bien rester l'un des plus beaux souvenir de votre vie.

Nos partenaires pour une croisière fluviale en bateau en Italie :

Rendez-Vous Fantasia: Chioggia, Marano
Le Boat: Casale, Precenicco
Locaboat: Chioggia
France Passion Plaisance: Chioggia, Marano

Consultez les développements actuels et les conseils aux voyageurs sur le site du Ministère fédéral des Affaires étrangères.

Edité par l.m le 28.06.2016

Pour plus d'informations, visitez notre site web:

www.barone.de/fr///_italie/

Barone Yachting e.K.
Reetzenstr. 3
D-79331 Teningen

Tel: +49 (0) 7641 959 760
Web: https://www.barone.de
E-Mail: mail@barone.de

Les données, tarifs, images et plans ont été minutieusement assemblés dans cette document. Toutefois, des erreurs peuvent survenir, nous nous réservons le droit de les modifier. Les informations de cette liste ne sont pas contractuelles. Merci de nous demander un devis individuel. Dès la sortie de ces informations, toutes les anciennes ne sont plus valables.